



## **Réseau tarifaire MOBILIS**

Suite à l'offre MOBILIS proposée aux jeunes du Canton lors des JOJ 2020, les autorités ont été interpellées par le fait que le trajet Les Avants - Rougemont n'est pas inclus dans cette offre du Canton de Vaud.

Lors de la première étude pour intégrer la communauté tarifaire MOBILIS, il s'était avéré que le coût pour la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (MOB), ligne touristique par excellence, était extrêmement élevé, sans réel avantage financier pour les utilisateurs locaux.

Cependant, au vu de l'amélioration des connexions en 2020 et à l'extension de MOBILIS sur l'entier du Canton de Vaud depuis 2016, les Syndics du Pays-d'Enhaut ont décidé de reprendre contact avec le MOB, pour avoir des informations récentes quant à cette offre.

Il s'avère que la mise en place d'une zone tarifaire MOBILIS n'est intéressante que s'il existe une offre multiple de transports publics, ce qui n'est pas le cas chez nous et que l'impact financier important serait à la charge des communes.

Dès lors, les conditions de la mise en place d'une zone tarifaire n'ayant pas changé pour le Pays-d'Enhaut, malgré l'extension du réseau au fil des années, les Municipalités de Château-d'Oex, Rougemont et Rossinière ont décidé de ne pas solliciter l'extension du réseau MOBILIS auprès des services cantonaux.

Les Municipalités